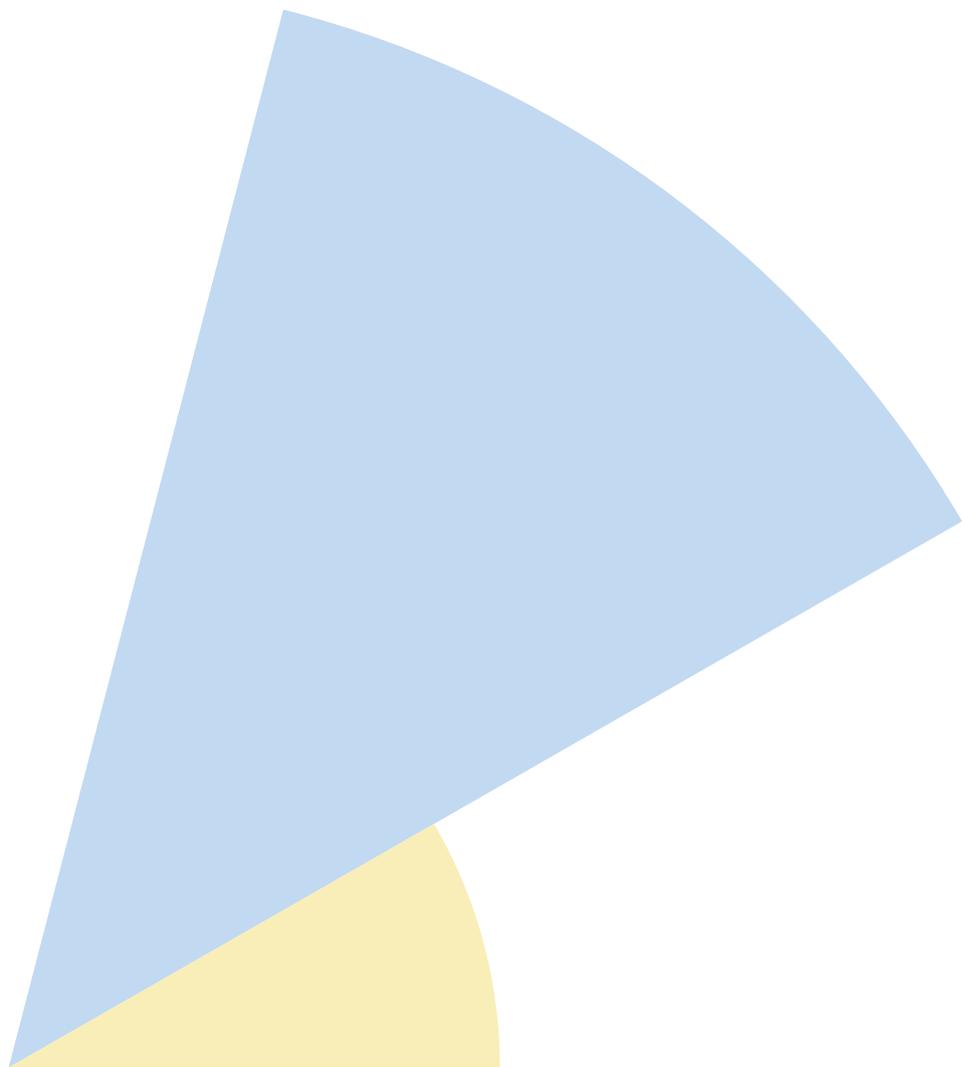


La pauvreté monétaire des ménages en six profils socio-démographiques



La pauvreté monétaire des ménages en six profils socio-démographiques

La pauvreté monétaire peut être liée à des situations professionnelles et personnelles variées. Pour illustrer cette diversité, les ménages en situation de pauvreté ont été regroupés en six profils selon leur lien à l'emploi et le statut d'occupation de leur logement. Le degré d'insertion sur le marché du travail permet d'identifier quatre profils de ménages pauvres : les retraités, les ménages insérés, les jeunes de moins de 30 ans qui font face à des difficultés d'insertion spécifiques et les autres ménages non insérés. Ce dernier profil est ensuite scindé en trois profils selon le statut d'occupation du logement : propriétaire, locataire du privé et locataire du social.

La pauvreté monétaire peut être liée à une variété de facteurs et de situations personnelles ou professionnelles : faiblesse (voire absence) de revenus d'activité selon le degré d'insertion sur le marché du travail, faible niveau de retraite, charges familiales, etc. Pour apprécier la diversité de ces situations, six catégories de ménages pauvres sont identifiées en fonction de leur position sur le marché du travail et du statut d'occupation de leur logement qui traduit des écarts de conditions de vie.

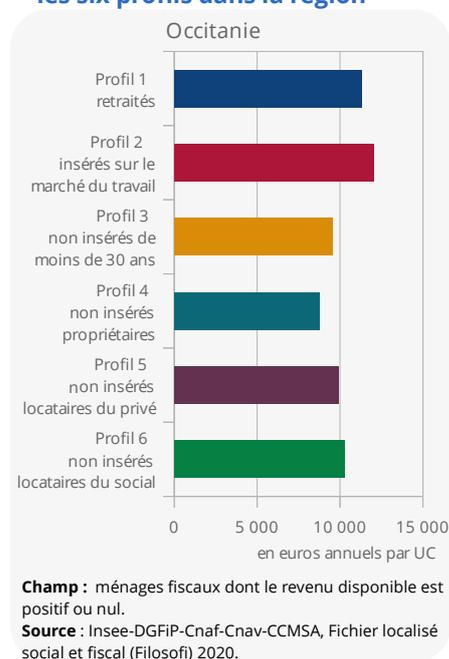
Le premier axe de différenciation entre les ménages pauvres est le lien à l'emploi. Il permet de distinguer les retraités, les adultes insérés sur le marché du travail et ceux non insérés. En Occitanie, le profil relatif aux ménages retraités (profil 1) est le plus représenté. Il regroupe 31 % des ménages pauvres, soit 22 % des personnes en situation de pauvreté ▶ **figure 1a**, même si les personnes de plus de 60 ans ont un taux de pauvreté plus faible. Le deuxième profil de ménages pauvres qualifié d'« insérés sur le marché du travail » correspond à ceux percevant des revenus du travail égaux à au moins un demi-Smic par adulte. Cette catégorie représente 15 % des ménages et 21 % des personnes pauvres. Cette part dans la population en situation de pauvreté est plus élevée du fait de la présence de nombreuses familles avec enfants.

Le troisième profil correspond aux ménages pauvres de moins de 30 ans non insérés dans l'emploi. Ce profil représente 11 % des ménages pauvres. L'enjeu pour ces ménages relève notamment de leur formation et de leur entrée sur le marché du travail. Au sein des autres ménages pauvres de plus de 30 ans non insérés sur le marché du travail, on différencie trois

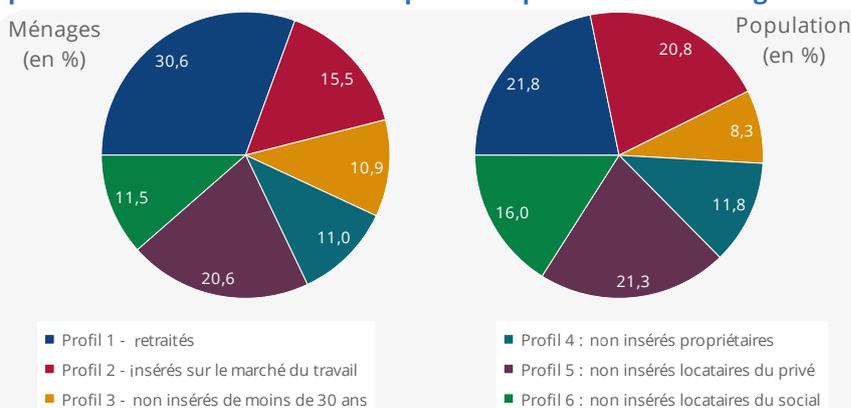
profils selon le statut d'occupation de leur logement : les propriétaires (profil 4) qui représentent 11 % des ménages pauvres, les locataires du privé (profil 5) (21 % des ménages pauvres) et les locataires du parc social (profil 6) (11 % des ménages pauvres). La moitié des enfants vivant dans un ménage en situation de pauvreté appartiennent aux profils 5 et 6 dans la région.

Les ménages pauvres insérés dans l'emploi perçoivent 12 030 euros annuels par unité de consommation (UC) en 2020. C'est le niveau de vie médian le plus élevé parmi les ménages pauvres ▶ **figure 1b**. Viennent ensuite les retraités dont le niveau de vie médian s'élève à 11 320 euros. Les ménages pauvres non insérés dans l'emploi et propriétaires ont le niveau de vie médian le plus faible (8 750 euros). Il peut cependant être relativisé dans la mesure où ces ménages ont moins de dépenses contraintes puisqu'ils ne paient pas de loyer même si une part d'entre eux doit faire face à un remboursement de crédit.

▶ **1b. Niveau de vie médian selon les six profils dans la région**



▶ **1a. Répartition des ménages et de la population en situation de pauvreté monétaire selon les six profils de pauvreté dans la région**



Note : les taux sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. Leur somme peut être différente de 100 %.
Champ : Occitanie, ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

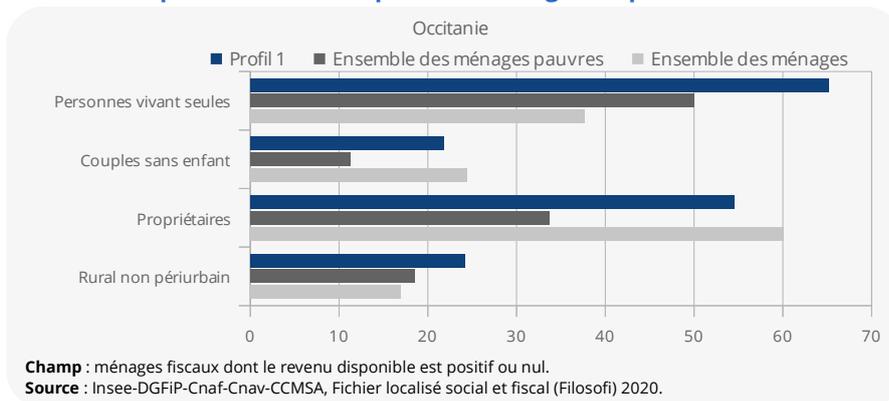
Les retraités pauvres sont souvent des femmes seules

En Occitanie, le premier profil de pauvreté est composé de 141 000 ménages dont le référent est retraité. Il s'agit du profil le plus présent dans la région. Il représente 31 % des ménages en situation de pauvreté, soit 3 points de pourcentage de plus qu'en France métropolitaine.

Ces ménages dont le référent est retraité ont le deuxième niveau de vie le plus élevé (11 320 euros annuels par UC) parmi les six catégories de ménages pauvres. Leurs revenus reposent principalement sur les pensions, retraites et rentes, à hauteur de 80 % et relativement peu sur les prestations sociales (16 %) comparativement aux autres ménages pauvres (37 %).

Ce profil se singularise par une part importante des personnes vivant seules dans leur logement (65 %) ▶ [figure 2a](#). La plupart du temps, il s'agit de femmes seules. Elles représentent 46 % des ménages du profil 1 contre 27 % pour l'ensemble des ménages pauvres. Les couples sans enfant sont également deux fois plus nombreux parmi les ménages pauvres retraités que dans l'ensemble des ménages pauvres. Ainsi, même si en Occitanie les ménages retraités représentent trois ménages pauvres sur dix, les individus qui les composent ne représentent que deux personnes pauvres sur dix.

▶ 2a. Principales caractéristiques des ménages du profil 1



Par ailleurs, ces ménages sont plus souvent propriétaires de leur logement que l'ensemble des ménages pauvres de la région (54 % contre 34 % pour l'ensemble des ménages pauvres).

Le profil 1 est plus fréquent dans les départements ruraux et âgés ▶ [figure 2b](#).

Quatre départements d'Occitanie ont une proportion de ménages pauvres plus importante mais ceux-ci sont en moyenne moins pauvres que dans les autres départements. Dans le Gers, l'Aveyron, le Lot et la Lozère, quatre ménages pauvres sur dix sont des ménages de retraités. Ils ont un niveau de vie médian supérieur à celui de l'ensemble des retraités pauvres de la région. Dans ces départements ruraux, la moitié des personnes de référence de ces ménages est âgée de 75 ans ou plus. Les deux tiers sont propriétaires de leur logement.

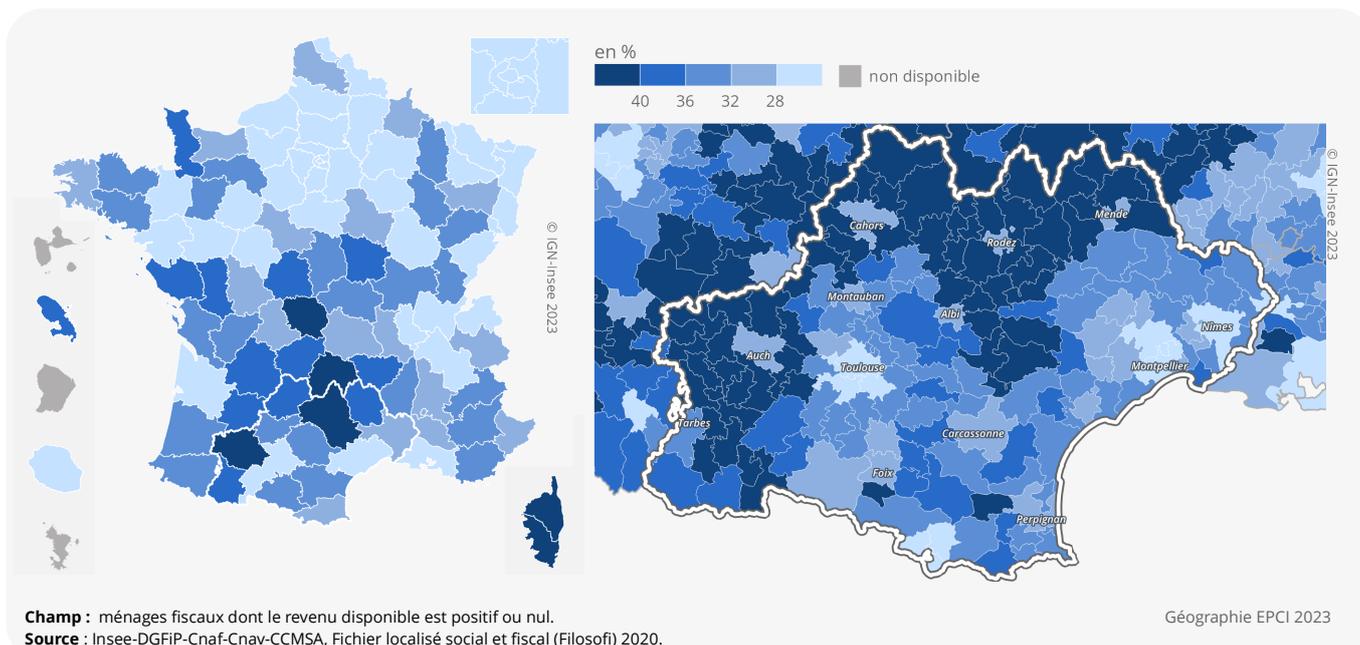
Les pensions et les revenus du patrimoine occupent une place plus importante dans leur revenu que dans les autres départements de la région. À l'inverse, la part des prestations sociales est plus faible qu'ailleurs. Elle se situe autour de 10 %.

Les ménages retraités pauvres sont moins présents dans les territoires denses, en particulier dans les métropoles : 16 % des ménages pauvres de Toulouse Métropole et 19 % de ceux de Montpellier Méditerranée Métropole. Toutefois, un tiers des ménages pauvres retraités de la région vit dans les départements plus urbanisés de la Haute-Garonne et de l'Hérault.

Les retraités pauvres des départements urbains sont une fois sur deux locataires et plus souvent qu'ailleurs locataires du social.

Ils sont également plus jeunes que les retraités pauvres des autres départements de la région.

▶ 2b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 1, par département et EPCI



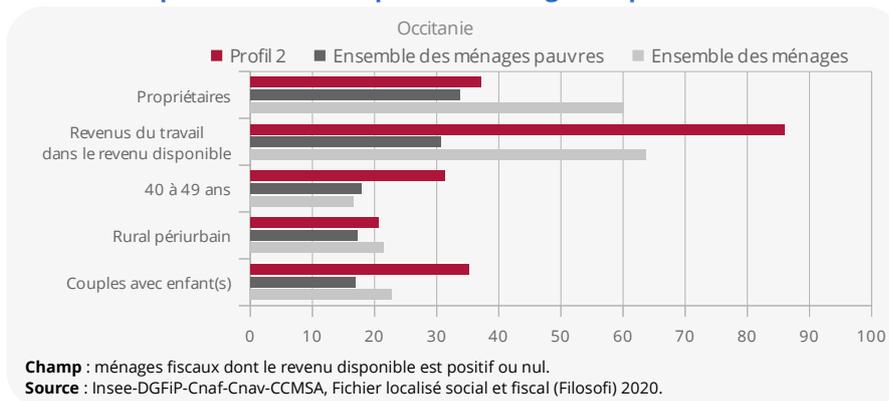
Des ménages pauvres insérés dans l'emploi avec des enfants à charge

En Occitanie, le profil 2 concerne 71 000 ménages pauvres insérés sur le marché du travail. Ils représentent 15 % des ménages en situation de pauvreté de la région, soit 3 points de pourcentage de moins qu'au niveau de la France métropolitaine.

Ce profil de pauvreté est caractéristique des ménages qui travaillent mais dont les charges familiales sont telles que leur niveau de vie reste inférieur au seuil de pauvreté. Deux tiers des ménages ont des enfants. Les familles composées d'un couple avec enfants sont les plus présentes dans ce profil. Elles représentent 35 % de ces ménages contre 17 % pour l'ensemble des ménages pauvres ▶ **figure 3a**. La plupart du temps, il s'agit de familles avec deux enfants ou plus. Ainsi, cette catégorie regroupe la plus forte proportion d'enfants en situation de pauvreté (27 %).

Les revenus des ménages pauvres insérés sur le marché du travail sont les plus élevés parmi ceux des six catégories de ménages pauvres. Ils proviennent très majoritairement de leur activité professionnelle, salariée ou non, et dépendent relativement peu des prestations sociales, en dehors du volet familial. La part des revenus du travail dans le revenu disponible (86 %) est 2,8 fois supérieure à celle de l'ensemble des ménages pauvres.

▶ 3a. Principales caractéristiques des ménages du profil 2



Par ailleurs, ces ménages sont un peu plus souvent propriétaires de leur logement et résident plus souvent dans une commune rurale périurbaine par rapport à l'ensemble des ménages pauvres de la région.

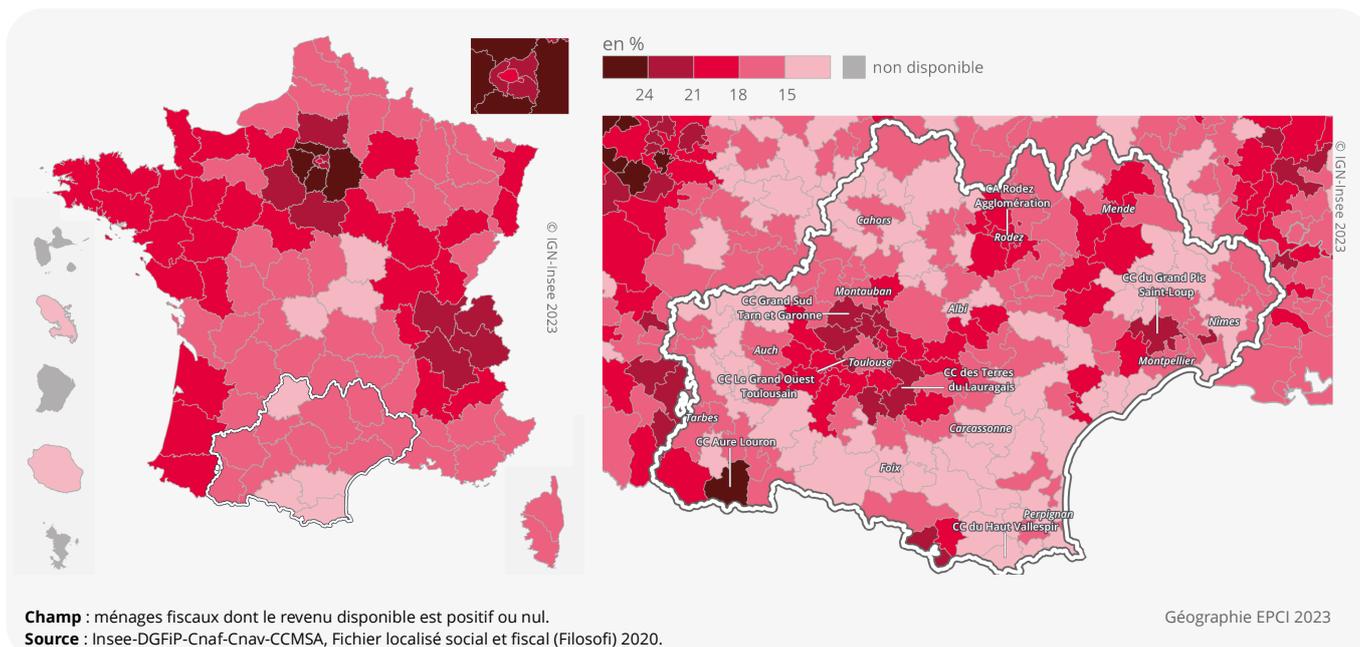
En France métropolitaine, ce profil se retrouve dans les départements franciliens situés au-delà de la première couronne, ainsi qu'à l'est du Rhône (Ain, Isère, Savoie et Haute-Savoie) ▶ **figure 3b**.

En Occitanie, les ménages pauvres insérés dans l'emploi sont moins représentés qu'au niveau national dans tous les départements. Toutefois, à un niveau géographique plus fin, leur présence est inégale selon les territoires. Ils vivent plus fréquemment dans les intercommunalités autour des deux métropoles régionales.

Plus d'un ménage pauvre sur cinq est inséré dans l'emploi dans les communautés de communes situées autour de Toulouse comme Grand Sud Tarn-et-Garonne, Terres du Lauragais, Le Grand Ouest Toulousain, tout comme autour de Montpellier, dans la communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup par exemple. Ce profil de ménages pauvres est également très fréquent dans la Communauté d'agglomération de Rodez Agglomération dans l'Aveyron et dans la communauté de communes Aure Louron dans les Hautes-Pyrénées, par exemple.

À l'inverse, ce profil est moins représenté dans le sud de la région, par exemple dans la communauté de communes du Haut Vallespir dans les Pyrénées-Orientales, où seulement un ménage pauvre sur dix est inséré dans l'emploi.

▶ 3b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 2, par département et EPCI

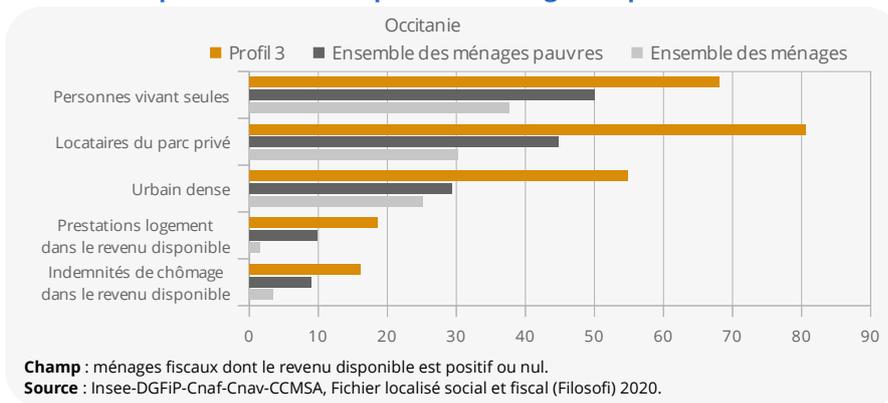


Des jeunes en situation de pauvreté, en début de vie active ou étudiants

En Occitanie, le profil 3 est constitué de 50 000 ménages jeunes (référénts de moins de 30 ans) dont les revenus du travail sont inférieurs à un demi-Smic par adulte. Cette catégorie regroupe des étudiants aux revenus limités, indépendants financièrement et des jeunes en phase d'insertion professionnelle occupant des emplois discontinus ou peu rémunérés. Elle inclut également les jeunes ni en emploi ni en formation qui constituent un public cible des politiques publiques. Il s'agit de la catégorie regroupant le moins de ménages pauvres. Elle représente 11 % des ménages en situation de pauvreté de la région, un niveau proche de celui de la France métropolitaine. Ce profil rassemble une large majorité de personnes qui habitent seules (68 %) et dans un logement du parc locatif privé (81 %) ▶ [figure 4a](#).

Pour ces ménages, les prestations sociales (49 % du revenu), essentiellement des minima sociaux et des aides au logement, ainsi que les indemnités de chômage (16 %), occupent une part importante du revenu disponible.

4a. Principales caractéristiques des ménages du profil 3



Ces ménages jeunes non insérés vivent principalement dans les villes, qui concentrent également les équipements et services auxquels ils ont recours : lieux d'études, emplois...

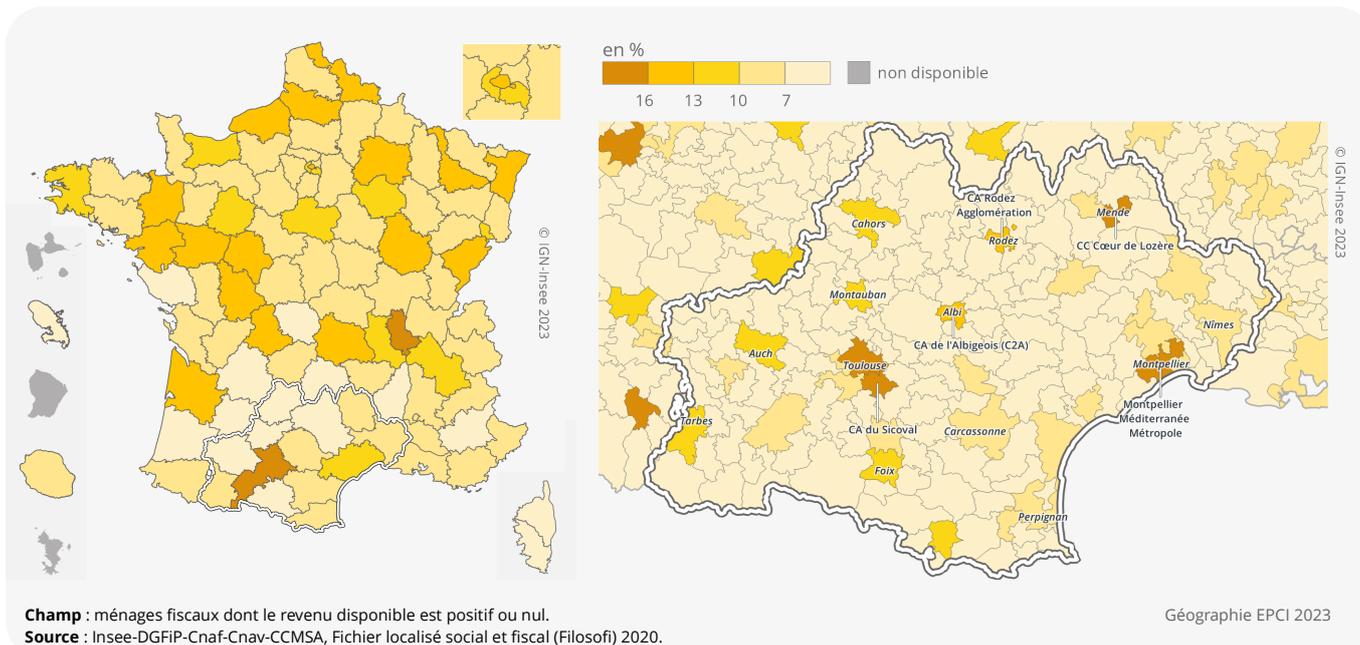
Ces territoires sont également dotés de nombreux logements locatifs de petite taille accessibles pour des étudiants ou des jeunes en début de vie active.

Les jeunes non insérés résident en particulier dans les départements abritant des grandes métropoles ▶ [figure 4b](#).

En Occitanie, ils vivent principalement dans la métropole de Toulouse et plus au sud, dans la communauté d'agglomération du Sicoval ainsi que dans la métropole montpelliéraine où ils représentent un ménage pauvre sur cinq.

Ils sont également surreprésentés dans les chefs-lieux de département : par exemple dans les communautés d'agglomération de Rodez, en Aveyron ou de l'Albigeois, dans le Tarn où ils représentent un ménage pauvre sur six.

4b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 3, par département et EPCI



Des ménages pauvres non insérés dans l'emploi et propriétaires

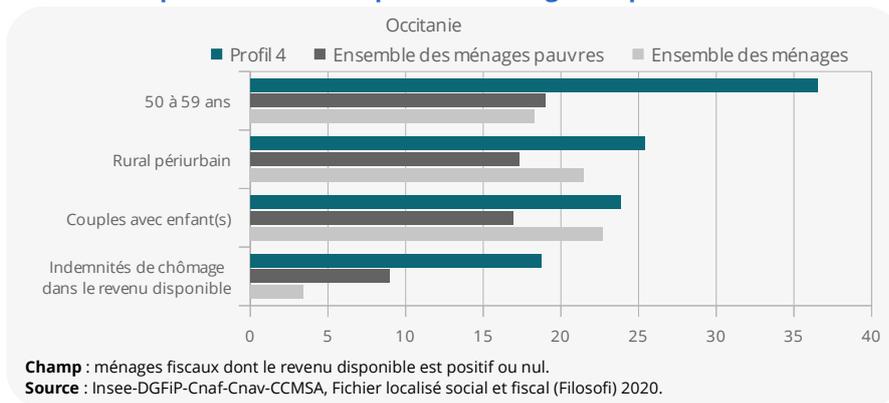
En Occitanie, le profil 4 regroupe 51 000 ménages dont le référent est âgé de 30 ans ou plus, propriétaires de leur logement et non insérés dans l'emploi. Ils représentent 11 % des ménages pauvres de la région, soit 1,5 point de pourcentage de plus qu'en France métropolitaine.

Relativement âgé, ce profil est composé pour 37 % de ménages quinquagénaires. Il est davantage composé de couples avec enfants que l'ensemble des ménages pauvres de la région (24 % contre 17 %) ▶ **figure 5a**.

Les familles ont le plus souvent un ou deux enfants. Ce profil regroupe 11 % des enfants pauvres de la région.

Dans ce profil, les revenus du travail sont faibles, inférieurs à un demi-Smic par adulte. Les indemnités de chômage occupent une part importante du revenu disponible, 19 % contre 9 % pour l'ensemble des ménages pauvres. La part des revenus liés à une activité indépendante (artisanat, commerce, agriculture...) est aussi plus importante que pour l'ensemble des ménages pauvres.

► 5a. Principales caractéristiques des ménages du profil 4



Par ailleurs, ces ménages résident dans des communes rurales plus souvent que l'ensemble des ménages pauvres (56 % contre 36 %). En France, ce profil est relativement plus présent dans les départements situés au sud et à l'ouest du Massif Central comme la Creuse ou la Dordogne ▶ **figure 5b**.

En Occitanie, les ménages de propriétaires non insérés dans l'emploi sont présents dans la plupart des départements, en particulier dans l'Ariège et le Lot (16 %).

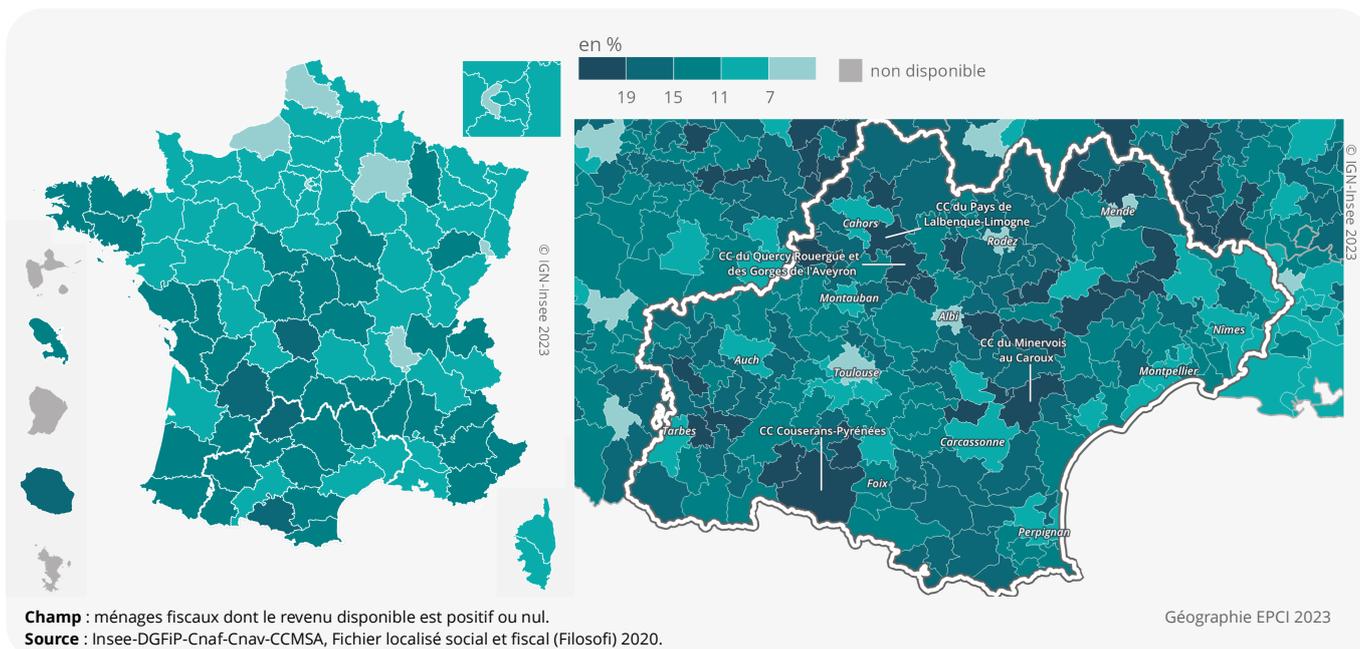
Ainsi, ils représentent jusqu'à un ménage pauvre sur quatre dans les communautés de communes Couserans-Pyrénées en Ariège et

Pays de Lalbenque-Limogne dans le Lot, Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron dans le Tarn-et-Garonne, ou encore Minervois au Caroux dans l'Aude.

À l'inverse, les ménages de propriétaires non insérés dans l'emploi sont relativement peu présents dans les territoires urbanisés.

Dans les métropoles toulousaine et montpellieraine ou les communautés d'agglomération de Rodez Agglomération et de l'Albigeois, ils représentent 7 % ou moins des ménages pauvres.

► 5b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 4, par département et EPCI



Des ménages pauvres non insérés dans l'emploi et locataires du privé, souvent dépendants des transferts sociaux

En Occitanie, le profil 5 regroupe 95 000 ménages dont le référent est âgé de 30 ans ou plus, locataires dans le parc privé et non insérés sur le marché du travail. Ces ménages représentent 21 % des ménages pauvres de la région, soit 4 points de pourcentage de plus qu'en France métropolitaine.

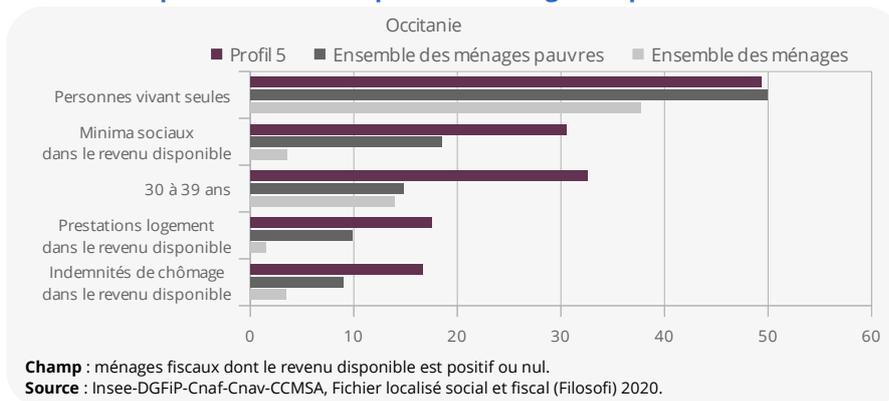
Ce profil se caractérise par la forte présence de ménages dont le référent fiscal est âgé de 30 à 39 ans : 33 % contre 15 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région

► **figure 6a.**

Un ménage de ce profil sur deux est une personne occupant seule son logement. Dans la majorité des cas, ce sont des hommes. Ce profil comprend également une part importante de familles. Parmi celles-ci, une sur quatre est une famille monoparentale. *In fine*, 27 % des enfants pauvres relèvent de ce profil.

Les revenus disponibles de ces ménages se distinguent de ceux des autres ménages sous le seuil de pauvreté par une part plus importante des minima sociaux (31 % contre 19 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région), des indemnités de

► 6a. Principales caractéristiques des ménages du profil 5



chômage (17 % contre 9 %) et des prestations logement (18 % contre 10 %).

Par ailleurs, 30 % de ces ménages ne déclarent pas de revenu ou déclarent des revenus négatifs (cas d'indépendants déclarant un déficit).

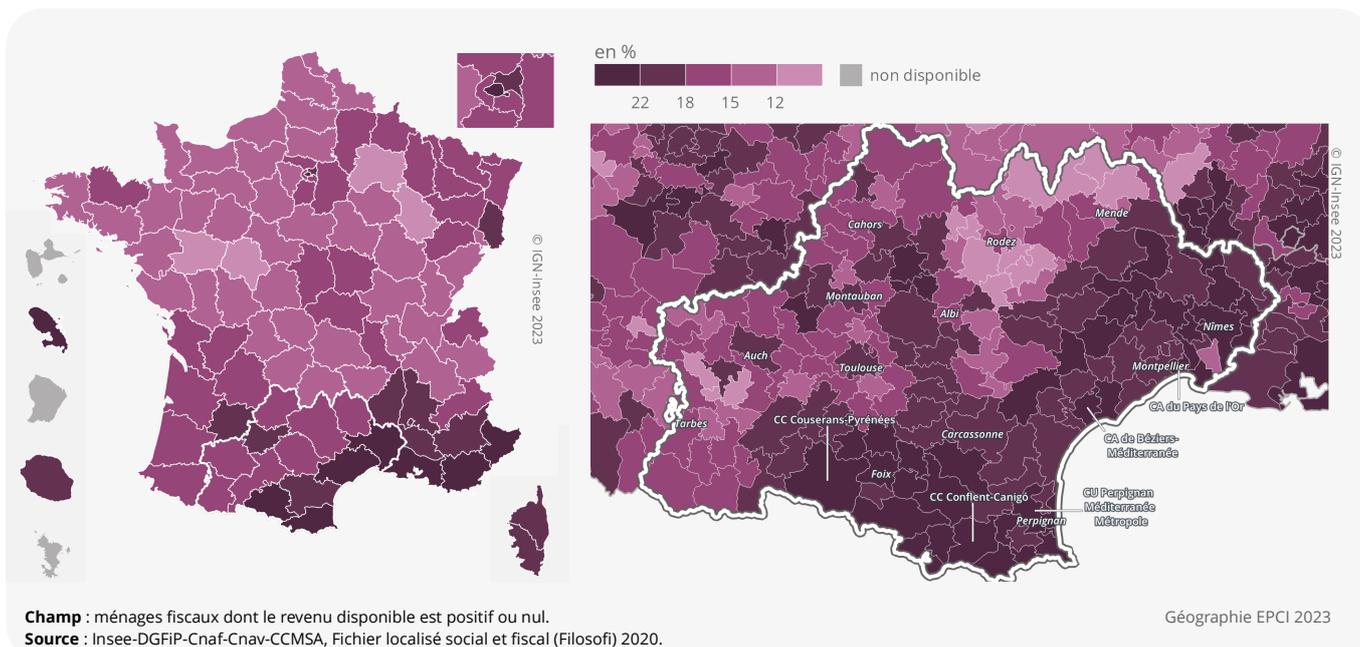
En France, ce profil est présent surtout en Martinique, à La Réunion, en Corse et sur l'ensemble du pourtour méditerranéen ► **figure 6b.**

Ainsi en Occitanie, ce profil de ménages pauvres se trouve principalement dans les départements littoraux. Ils représentent notamment plus d'un ménage pauvre sur quatre dans les communautés d'agglomération du Pays de l'Or, de Béziers-Méditerranée ou

dans la communauté urbaine de Perpignan Méditerranée Métropole. Ces territoires accueillent une forte proportion de familles monoparentales, parmi les plus élevées de France métropolitaine.

Les ménages pauvres non insérés dans l'emploi et locataires du privé vivent également à l'intérieur des terres, par exemple dans les communautés de communes Couserans-Pyrénées en Ariège ou Conflent-Canigó dans les Pyrénées-Orientales.

► 6b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 5, par département et EPCI



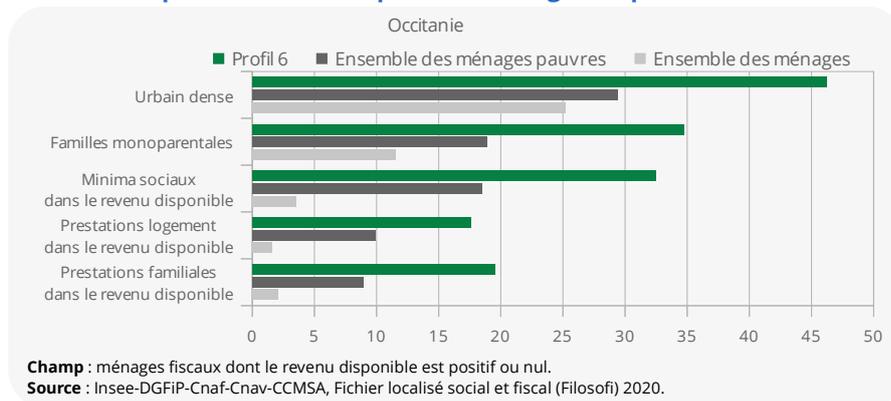
Des ménages pauvres non insérés dans l'emploi et résidant dans un logement social, le plus souvent en milieu urbain

Le profil 6 regroupe 53 000 ménages dont le référent est âgé de 30 ans ou plus, locataires dans le parc social et non insérés sur le marché du travail. En Occitanie, ils représentent 11 % des ménages pauvres de la région, soit 6 points de pourcentage de moins qu'en France métropolitaine.

Un quart des enfants pauvres relèvent de ce profil du fait d'une part importante de familles avec enfants, notamment des familles nombreuses de 3 enfants ou plus. Les familles monoparentales représentent 35 % des ménages de ce profil, contre 19 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région ▶ **figure 7a**.

Les prestations sociales de ces ménages pèsent particulièrement dans leur revenu disponible comparativement aux autres profils de pauvreté. En effet, dans la région, les revenus disponibles de ces ménages se composent à 32 % de minima sociaux (contre 19 % pour l'ensemble des ménages pauvres), à 20 % de prestations familiales (9 % pour l'ensemble des ménages pauvres) et à 18 % de prestations logement (10 % pour l'ensemble des ménages pauvres).

▶ 7a. Principales caractéristiques des ménages du profil 6



Ce profil de pauvreté est caractéristique des territoires les plus denses qui concentrent les logements sociaux. Ainsi, 46 % des ménages concernés résident dans une commune urbaine dense contre 29 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région.

Au niveau national, ces ménages se concentrent dans les territoires les plus denses et les mieux pourvus en logements sociaux comme le long de la façade de la Manche et dans les départements du Nord et de l'Est de la France (Marne, Aube, Territoire de Belfort) ▶ **figure 7b**.

En Occitanie, ils résident souvent dans la métropole toulousaine ou dans les communautés de communes limitrophes : Le Grand Ouest Toulousain, Sicoval, Le Muretain Agglo.

Ils représentent un ménage pauvre sur cinq dans ces territoires denses qui abritent une forte proportion de logements sociaux.

Les ménages du profil 6 vivent aussi fréquemment dans la métropole montpelliéraine et dans les communautés d'agglomération de Nîmes Métropole, dans le Gard, de l'Albigeois, dans le Tarn et du Grand Montauban, dans le Tarn-et-Garonne.

▶ 7b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 6, par département et EPCI

